



# ESCRIME

## Saison 2022/2023

### 1 CALENDRIER DU CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE

EPREUVES	DATES	LIEUX ET HORAIRES		ENGAGEMENTS
<b>CHAMPIONNAT ÎLE-DE-FRANCE INDIVIDUEL (SELECTIF POUR LE CFU)</b>				
Fleuret Féminin	10 novembre 2022	Cité Universitaire	13h30	<u>EN LIGNE JUSQU'AU LUNDI SOIR AVANT LA DATE DE LA JOURNEE</u>
Epée Féminine	10 novembre 2022	Cité Universitaire	13h30	
Sabre Féminin	17 novembre 2022	Cité Universitaire	13h30	
Sabre Masculin	17 novembre 2022	Cité Universitaire	13h30	
Fleuret Masculin	24 novembre 2022	Cité Universitaire	13h30	
Epée Masculine	1 décembre 2022	Cité Universitaire	13h30	
<b>CHAMPIONNAT ÎLE-DE-FRANCE PAR EQUIPES (SELECTIF POUR LE CFU)</b>				
Fleuret Masculin	8 décembre 2022	Cité Universitaire	13h30	<u>EN LIGNE JUSQU'AU LUNDI SOIR AVANT LA DATE DE LA JOURNEE</u>
Fleuret Féminin	15 décembre 2022	Cité Universitaire	13h30	
Epée Féminine	15 décembre 2022	Cité Universitaire	13h30	
Sabre Féminin	15 décembre 2022	Cité Universitaire	13h30	
Sabre Masculin	9 février 2023	Cité Universitaire	13h30	
Epée Masculine	9 février 2023	Cité Universitaire	13h30	
<b>CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL ET PAR EQUIPES</b>				
16 et 17 MARS 2023		STRASBOURG		Sur QUALIFICATION

**Attention :** Aucune inscription ne sera acceptée si l'étudiant n'a pas sa licence FF Sport U 2022/2023

### 2 CALENDRIER DES EVENEMENTS PROMOTIONNELS

EPREUVES	DATES	LIEUX ET HORAIRES		ENGAGEMENTS
Coupe d'hiver multi-armes	Judi 2 février 2023	Cité Universitaire	13h30 à 17h	<b>SUR PLACE</b> <b>OUVERT à TOUS - GRATUIT</b> (Licence FFSU/ Pass Sport U)
Coupe de Printemps multi-armes	Judi 30 mars 2023	Cité Universitaire	13h30 à 17h	<b>SUR PLACE</b> <b>OUVERT à TOUS - GRATUIT</b> (Licence FFSU/ Pass Sport U)
X SYSTRA Challenge international de l'X	En attente des dates	Ecole Polytechnique	Journée entière	<b>OUVERT à TOUS</b> (Licence FFSU obligatoire)
TOSS	En attente des dates	Centrale Supélec		<b>OUVERT à TOUS</b> (Licence FFSU obligatoire)

### 3 ADRESSE ET MOYENS D'ACCES

<u>Cité Universitaire</u> :	CIUP – Espace Sud – 9F Bd Jourdan 75014 PARIS <u>RER B</u> : Cité Universitaire. <u>Tram</u> : T3 a Arrêt Cité Universitaire
<u>Ecole Polytechnique</u> :	Route de Saclay 91128 PALAISEAU CEDEX <u>RER B</u> : Lozère.

### 4 REGLEMENT GENERAL APPLICABLE AU CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE

- **CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

Seuls les escrimeurs et les escrimeuses titulaires de la licence FF Sport U régulièrement enregistrée pour l'année en cours peuvent participer aux différentes épreuves.

**La présentation des licences FF Sport U dématérialisées et des cartes étudiantes est obligatoire** avant le début de chaque compétition.

Remarque : **l'AS doit appartenir à l'établissement inscrit sur la carte d'étudiant.**

- **MODALITES D'ENGAGEMENT :**

- ◆ **EN LIGNE JUSQU'AU LUNDI SOIR AVANT LA DATE DE LA JOURNEE** (soit 3 jours avant)
- ◆ Il faut **s'inscrire pour chaque journée** en précisant bien l'arme et son numéro de licence FF Sport U
- ◆ **Si l'étudiant ou l'équipe participe à 2 armes, il s'inscrit 2 fois.**
- ◆ **Pour les épreuves qualificatives, si l'inscription n'a pas été faite en ligne, elle pourra se faire exceptionnellement sur place avec une pénalité de 5€ payable sur place par l'étudiant ou par l'équipe.**

Les participants et participantes se présenteront au plus tard 15 mn avant l'heure portée sur le calendrier afin de confirmer leur participation et contrôler les licences.

- **TENUE ET MATERIEL :**

Ils doivent être conformes aux règlements de la F.F.E.

**Le port de la cuirasse est obligatoire : Tenue 350 N - Cuirasse 800 N**

**Le masque à double attache est obligatoire.**

**A noter : AUCUN MATERIEL NE SERA PRETE SUR PLACE**

Les escrimeurs et les escrimeuses qui ne respecteraient pas ces dispositions, ne pourront pas participer aux compétitions.

- **ARBITRAGE :**

Afin d'assurer le bon déroulement des épreuves universitaires, hors événements promotionnels, la désignation d'arbitres répondant aux critères définis ci-dessous sera encouragée. Les A.S. représentées sont donc invitées à faire accompagner leurs tireurs par un arbitre qualifié ou en formation.

- Niveau des arbitres et indemnités :
  - Arbitres en formation Niveau National U FFSU (désireux de représenter leur équipe au CFU) : 15€/compétition.
  - Arbitres en formation Niveau Régional FFE : 15€ / compétition.
  - Tous les arbitres FFE ou FFSU d'un niveau supérieur pourront également officier mais percevront une indemnité identique : 15€/compétition.
- **Inscription par mail en amont** auprès de la LIFSU-Paris : [paris@sport-u.com](mailto:paris@sport-u.com).
  - Prise en compte des inscriptions par ordre d'arrivée.

- Selon le nombre de places vacantes après inscription auprès de la LIFSU, il sera possible de s'inscrire sur place pour compléter le corps arbitral.
- o Le nombre d'arbitres percevant une indemnité sera limité à **4 maximum par jeudi**.
- o A compter des ¼ de Finales, tous les matchs seront arbitrés sous réserve de la présence d'un nombre suffisant d'arbitres. Au cours des matchs qualificatifs, un maximum de matchs sera arbitré. Les autres resteront en autoarbitrage.
- o Présence obligatoire des arbitres **de 13h30 jusqu'à la fin de la compétition**.
- o **Les arbitres devront être spécialistes de l'arme mais non engagés sur la compétition**.
- o A l'issue de chaque compétition, un listing précis des arbitres en formation FFSU et FFE sera élaboré et valorisé.

- **RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPETITIONS :**

Contactez par mail les délégués Escrime :

Laetitia DUCHEIX : [laetitia.ducheix@sorbonne-universite.fr](mailto:laetitia.ducheix@sorbonne-universite.fr)

Ou Adeline WUILLEME : [adeline.wuilleme@u-paris2.fr](mailto:adeline.wuilleme@u-paris2.fr)

## 5 REGLEMENT GENERAL APPLICABLE AUX EVENEMENTS PROMOTIONNELS

- **CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

**OUVERT A TOUS**

avec une licence sportive FF Sport U ou avec un Pass Sport U délivré sur place (gratuit) .

- **MODALITES D'ENGAGEMENT :**

- o POUR LES COUPES MULTI-ARMES :

- ◆ **SUR PLACE** (Licence FFSU ou Pass Sport U).
- ◆ Il faut **s'inscrire** en précisant bien l'arme et son numéro de licence sportive FF Sport U le cas échéant
- ◆ **Si l'étudiant participe à 2 armes, il s'inscrit 2 fois.**
- ◆ Si l'étudiant ne possède pas de licence sportive FF Sport U, **un Pass Sport U gratuit pourra lui être délivré sur place.**
- ◆ **ATTENTION** : le nombre de tireurs est limité à **50**. Les inscriptions seront bloquées en conséquence.

Les participants et participantes se présenteront au plus tard 15 mn avant l'heure portée sur le calendrier afin de confirmer leur participation et de contrôler les licences.

- o POUR LES AUTRES EVENEMENTS LABELLISES : X SYSTRA

Pour les engagements, se conformer au règlement spécifique de l'évènement (en ligne sur l'onglet escrime dès sa parution). La licence FF Sport U est obligatoire.

- **FORMAT DES EVENEMENTS :**

Pour les coupes d'Hiver et de Printemps d'escrime : la formule sera définie sur place selon le nombre de participants.

Au programme, pour les Jeunes Gens et Jeunes Filles : Fleuret, Epée, Sabre.

Pour les autres évènements labellisés : Se référer au règlement spécifique de l'évènement (en ligne sur l'onglet escrime dès sa parution).

- **TENUE ET MATERIEL :**

Ils doivent être conformes aux règlements de la F.F.E.

**Le port de la cuirasse est obligatoire : Tenue 350 N - Cuirasse 800 N**

**Le masque à double attache est obligatoire.**

## A noter : AUCUN MATERIEL NE SERA PRETE SUR PLACE

Les escrimeurs et les escrimeuses qui ne respecteraient pas ces dispositions ne pourraient pas participer aux évènements.

- **JURY ET ARBITRAGE :**

Afin d'assurer le bon déroulement de l'évènement, les A.S. représentées sont encouragées à faire accompagner leurs tireurs par un arbitre qualifié.

- **RENSEIGNEMENTS SUR LES EVENEMENTS :**

Contactez par mail la Ligue Paris Île-de-France du Sport U à l'adresse [paris@sport-u.com](mailto:paris@sport-u.com) ou les organisateurs des évènements labellisés.

## 6 CLASSEMENT FF SPORT U ÎLE-DE-FRANCE - MODE D'EMPLOI

- ❖ **CLASSEMENT DES TIREURS SELON LEUR NIVEAU :**

La constitution des poules se fera en respectant le niveau sportif des étudiants. Celui-ci correspondra à un rang donné.

- **Championnat Île-de-France Individuel :**

- Rang 1 : International Seniors et Juniors (Année N)
- Rang 2 : National Seniors et Juniors (Année N)
- Rang 3 : FFSU (participation CFU et IDF N-1)
- Rang 4 : Non classé

- **Championnat Île-de-France par Equipes :**

- Equipes : addition des rangs des 3 tireurs.
- Si égalité : prise en compte du classement du meilleur tireur de l'équipe.
- Si égalité Rang 3 : classement individuel FFSU de l'année en cours.

- **Coupes d'Hiver et de Printemps d'escrime :**

On utilise le classement du Championnat IDF Individuel 2021/2022.

## 7 CHAMPIONNAT ÎLE-DE-FRANCE INDIVIDUEL

- **PROGRAMME :**

Jeunes Gens et Jeunes Filles : Fleuret, Epée, Sabre.

- **DEROULEMENT DES COMPETITIONS DU CHAMPIONNAT :**

Un tour qualificatif en poules, puis élimination directe **sans repêchage**.

Ce championnat est qualificatif pour le Championnat de France U.

Le **règlement national** de la FF Sport U s'applique pour cette formule.

## 8 CHAMPIONNAT ÎLE-DE-FRANCE PAR EQUIPES

Ce championnat est qualificatif pour le Championnat de France U.

Le **règlement national** de la FF Sport U s'applique pour cette formule.

- **COMPOSITION DES EQUIPES :**

À chaque arme, les équipes sont composées de 3 tireurs, avec ou sans remplaçant, appartenant tous à la même association sportive. Une équipe ne peut commencer une rencontre que si elle est complète.

- **DEROULEMENT DES COMPETITIONS :**

La **formule relais** s'applique.

Chaque équipe de 3 tireurs rencontre l'équipe adverse (3 relais de 5 touches ou 3 minutes sauf au sabre non chronométré).

Les matches de chaque rencontre se déroulent dans l'ordre suivant : 1-4, 2-5, 3-6

En cas de modification de cet ordre, volontaire ou involontaire, toutes les touches portées depuis la modification sont annulées et le match est repris dans l'ordre correct.

L'ordre des tireurs est fixé par chaque capitaine.

Au cours d'une rencontre, le capitaine peut demander le remplacement d'un tireur par le tireur remplaçant nommément désigné avant le début de la rencontre. Cette substitution ne pourra se faire qu'après la fin d'un relais. L'annonce du changement d'un équipier, qui doit être notifié par l'arbitre au capitaine de l'équipe adverse, devra se faire avant le début du relais du tireur remplacé.

Lorsqu'un tireur est obligé de se retirer au cours d'un relais par la suite d'une blessure dûment constatée par le délégué médical de l'organisation, son capitaine d'équipe peut demander l'entrée du remplaçant pour continuer la rencontre au point où l'équipier blessé l'a abandonnée, même au cours d'un relais commencé.

Si un tireur et le remplaçant éventuel sont contraints à l'abandon ou si un tireur est exclu, l'équipe a perdu la rencontre.

Les rencontres se déroulent sous forme de **relais de 15 touches : tour de poule** (de 4 ou 5 équipes) puis **tableau d'élimination directe**.

## 9 QUALIFICATION CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les épreuves nationales seront ouvertes aux concurrents qualifiés à la suite des épreuves régionales. Le Championnat de France aura lieu les 16 et 17 Mars 2023 à Strasbourg.

- **Qualifications directe et exceptionnelle :**

[VOIR MODALITES](#)

- **Quotas de qualification pour le CFU :**

Filles : les 12 premières du championnat IDF individuel.

Garçons : les 24 premiers du championnat IDF individuel.

Equipes : les 3 premières équipes au minimum.

## 10 INFORMATIONS NATIONALES

Vous retrouverez toutes les informations nationales (règlement national, dossier CFU, liste qualifiés CFU, documents divers, etc) sur la **page Escrime** du site de la FF Sport U :

<https://sport-u.com/sports-ind/ESCRIME/>

Pour toutes les informations réglementaires non précisées dans la circulaire régionale, c'est le **règlement national** figurant sur le site de la FF Sport U, qui fait foi et à défaut, l'avis de la CMN.

## 11 CENTRE DE PRATIQUE SPORTIVE UNIVERSITAIRE ESCRIME (CPSU)

Le **Centre de Pratique Sportive Universitaire (CPSU) Escrime** est ouvert à tout **étudiant licencié FFSU** pour **pratiquer librement** l'activité le jeudi après-midi en présence d'un maître d'armes.

Au cours de l'année universitaire, les étudiants licenciés FFSU désireux de pratiquer l'escrime, pourront accéder librement à la salle d'armes de la Cité Universitaire **sur des dates clairement identifiées**.

L'**inscription** est gratuite mais **obligatoire avant le mercredi 16h** sur le site de la ligue (ou via le code barre de l'affiche) : <https://sport-u-iledefrance.com/inscription-cpsu-escrime/>

Cette offre de pratique concerne les dates et créneaux suivants :

- **Jeudi 20 octobre 2022 de 13h à 16h**
- **Jeudi 23 mars 2023 de 13h à 16h**

Nous vous souhaitons une excellente saison sportive.

**La Directrice Régionale du Sport U**  
Valérie TERRIEN-CONQUES